

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE THÔNES**

**SÉANCE DU 10 OCTOBRE 2024**

L'an deux mil vingt-quatre, le dix du mois d'octobre, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués en Séance Officielle à vingt heures trente, se sont réunis dans la Salle Consulaire, sous la présidence de M. Pierre BIBOLLET, Maire.

Étaient présents : Mmes Chantal PASSET, Nelly VEYRAT-DUREBEX, M. Pierre LESTAS, Maires-Adjoints, Mmes Christine RUFFON, Muriel PÉRILLAT-dit-LEGROS, Brigitte VULLIET, MM. Rodolphe PALACIOS, Jérôme AGNELLET, Stéphane FAURE-HUDRY, Karim CHALABI, Grégory BAERT, Stéphane BESSON, Mme Claire BARRIN, MM. Richardo RODRIGUES, Michel CATON, Mme Catherine DUTEIL, M. Frédéric VAILLANT, Conseillers Municipaux.

Avait donné procuration : Mme Michèle FAVRE D'ANNE, M. Claude COLLOMB-PATTON, Maires-Adjoints, Mme Nicole LAURIA, MM. Sébastien ATRUX-TALLAU, Benjamin DELOCHE, Mmes Christine RODRIGUES, Graziella POURROY SOLARI, Conseillers Municipaux.

Étaient absents : Mmes Joëlle TIBURZIO, Élixa DE POORTER, MM. Pierre BASTARD-ROSSET, Rémi FRADIN, Conseillers Municipaux.

Date de la convocation : 4 octobre 2024  
Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 29  
Présents et représentés : 25

Secrétaire : M. Stéphane FAURE-HUDRY, Conseiller Municipal, prend place au bureau en qualité de secrétaire, fonction qu'il déclare accepter.

--==00000==--

**N° 2024/124 - POSTE DE MAIRE-ADJOINT - SUPPRESSION**

*Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L 2122-2, et L 2122-15 ;*

*Vu la délibération n° 2020/062 du 3 juillet 2020, relative à la création des postes de Maires-Adjoints ;*

*Vu la délibération n° 2024/012 du 15 février 2024, relative à la suppression de deux postes de Maires-Adjoints ;*

M. le Maire rappelle la démission de M. Stéphane DELÉAGE, 5<sup>ème</sup> Maire-Adjoint, acceptée par M. le Préfet le 24 juin 2024.

M. le Maire propose de supprimer ce poste de Maire-Adjoint et invite le Conseil Municipal à se prononcer sur cette proposition.

Il est rappelé que cette suppression modifiera automatiquement l'ordre du tableau du Conseil municipal.

**LE CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré,  
**par vote à main levée POUR : 18**

**CONTRE : 7** (R. RODRIGUES, M. CATON, C. RODRIGUES, C. DUTEIL,  
F VAILLANT, G. POURROY SOLARI, C. BARRIN)

- **SUPPRIME** le poste de Maire-Adjoint

.../...

Envoyé en préfecture le 18/10/2024

Reçu en préfecture le 18/10/2024

Publié le 21/10/2024

ID : 074-217402809-20241010-CM24124-DE

S<sup>2</sup>LOW

- **FIXE** le nombre de Maires-Adjoints à 5
- **MET** à jour le tableau des Maires-Adjoints comme suit :

Rang	Prénom et Nom de l'élu
1 <sup>er</sup> Maire-Adjointe	Mme Michèle FAVRE D'ANNE
2 <sup>ème</sup> Maire-Adjoint	M. Claude COLLOMB-PATTON
3 <sup>ème</sup> Maire-adjointe	Mme Chantal PASSET
4 <sup>ème</sup> Maire-adjointe	Mme Nelly VEYRAT-DUREBEX
5 <sup>ème</sup> Maire-Adjoint	M. Pierre LESTAS

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ AUX LIEU ET DATE SUSDITS

THÔNES, le 14 octobre 2024

Le Maire,

Pierre BIBOLLET



POUR COPIE CONFORME

Le secrétaire de séance

Stéphane FAURE-HUDRY

LE MAIRE CERTIFIE LE CARACTÈRE EXÉCUTOIRE DE LA PRÉSENTE DÉLIBÉRATION PAR  
TÉLÉTRANSMISSION EN PRÉFECTURE DE LA HAUTE-SAVOIE LE **18 OCT. 2024** ET  
PUBLICATION ÉLECTRONIQUE LE **21 OCT. 2024**

THÔNES, le **21 OCT. 2024**

Le Maire,

Pierre BIBOLLET

